

# Syndicat Mixte Baie de Somme 3 Vallées Rapport d'activité 2014



Baie de Somme 3 Vallées

## **AVANT-PROPOS**

Créé en novembre 2013, le Syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme ; – usuellement dénommé «Baie de Somme 3 Vallées» – ; résulte de la fusion des Associations du Pays des trois vallées et de préfiguration du Parc Naturel Régional en Picardie Maritime.

Baie de Somme 3 Vallées clarifie le contexte institutionnel et organisationnel de la gouvernance et de la mise en œuvre du Projet territorial qui ; – en mobilisant le plus grand nombre d’habitants et en conjuguant les atouts et complémentarités de la côte, de l’arrière littoral, des terres intérieures et de nos villes et villages – ; engage notre Picardie maritime dans une dynamique de développement soucieuse de la protection d’un environnement remarquable et de la valorisation de patrimoines préservés, mais également vectrice d’un rééquilibrage des activités humaines sur le territoire.

### **Depuis sa création, Baie de Somme 3 Vallées assure le portage des missions spécifiques de :**

- Préfiguration de Parc Naturel Régional (PNR) :
- Elaborer le projet de Charte de PNR en précisant les enjeux, en définissant les objectifs sur la base des études préalables en collaboration avec les institutions compétentes et au regard des missions dévolues aux PNR ;
- Mener les travaux et réflexions nécessaires à la labellisation ;
- Mettre en œuvre les actions de préfiguration nécessaires à l’avancement du projet.
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :
- Elaborer, assurer le suivi et réviser le SCoT et le cas échéant un ou plusieurs schémas de secteur.

### **Pays :**

- Venir en appui des collectivités locales pour l’élaboration et la mise en œuvre de leurs projets territoriaux dans un souci de cohérence et de convergence avec la Charte de PNR et le futur SCoT.

Autour de ces missions spécifiques, il associe Communes, Communautés de communes, Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, Conseil général de la Somme, Conseil régional de Picardie, Etat et, de façon plus générale encore, l’ensemble de la chaîne d’acteurs publics et privés qui quotidiennement travaille à l’aménagement et au développement durables de la Picardie maritime. Afin

d'associer les forces vives du territoire à ses travaux, Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs doté d'organes consultatifs : Conseil des maires, Conseil de développement durable et Conseil scientifique et de prospective.

Le présent rapport d'activités se fixe pour ambition de synthétiser les résultats obtenus durant l'année 2014 principalement sur les missions spécifiques de Baie de Somme 3 Vallées, ainsi que sur les coopérations qu'il développe . Pour avoir une vision globale des réflexions, études et actions pilotées ou accompagnées par BS3V durant l'exercice 2014, ce rapport doit donc être mis en perspective avec les bilans d'activités 2014 établis par les différents chargés de mission du Syndicat mixte , qui révèlent les avancées réalisées sur les missions générales de Baie de Somme 3 Vallées .

## **PREMIERE PARTIE : Une composition renouvelée**

### **a) Les organes délibératifs**

Les compositions du collège des communes et de celui des EPCI ayant été remaniées dans le prolongement des élections locales du printemps, les organes délibératifs de Baie de Somme 3 Vallées ont été amplement renouvelés en 2014.

En premier lieu, les communes et les communautés de communes adhérentes au Syndicat mixte ont désigné leurs délégués titulaires et leurs délégués suppléants au Comité syndical. Ainsi, les 8 EPCI inclus en totalité et les 4 EPCI partiellement inclus dans le périmètre d'étude du PNR ont nommé leurs délégués titulaires et suppléants au second trimestre 2014. L'assemblée des représentants des communes s'est quant à elle réunie le 26 mai 2014 pour désigner les 32 délégués titulaires appelés à siéger au Comité syndical, ainsi que leurs 28 suppléants.

Suite à ces désignations et lors de la réunion du Comité syndical en date du 12 juin 2014, il a été procédé à l'installation des délégués des communes et de ceux des communautés de communes. Cette même réunion a autorisé l'élection du Président et des membres du Bureau syndical de Baie de Somme 3 Vallées. Elle a enfin permis au Comité syndical d'accorder au Président et au Bureau leurs délégations.

Enfin, les six vice-présidents de Baie de Somme 3 Vallées ont été élus à l'occasion

de la réunion du Bureau syndical du 7 juillet 2014. Le Président du Syndicat mixte a énoncé les délégations qui leurs étaient confiées lors du Bureau syndical en date du 22 septembre 2014.

Aussi et à l'issue de ces différentes élections et nominations, le Syndicat mixte du Pays et de préfiguration du Parc naturel régional de la Baie de Somme est administré par un Comité syndical de 65 délégués titulaires (et 59 délégués suppléants), qui est assisté dans ses travaux par un Bureau syndical de 21 délégués titulaires (et 17 délégués suppléants).

Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs doté du "gouvernement" suivant :

- Président : M. Nicolas DUMONT ;
- Vice-président "patrimoine naturel – patrimoine bâti" : M. Mathieu DOYER ;
- Vice-président "urbanisme et élaboration du SCoT" : M. Eric MOUTON ;
- Vice-président "économie touristique" : M. Stéphane HAUSSOULIER ;
- Vice-présidente "économie rurale, politique énergétique et artisanat" : Mme Patricia POUPART ;
- Vice-président "développement économique et compétitivité" (Industrie, formation, relations internationales) : M. Fabrice FRION ;
- Vice-président "services à la population et qualité de vie" (Culture, éducation, santé, déplacements/mobilité, logement) : M. Gilles CROIZÉ.

## **b) Les organes consultatifs**

Instance de concertation statutaire de Baie de Somme 3 Vallées, le Conseil des maires a pour vocation particulière d'impliquer les communes de Picardie maritime dans le Projet de territoire ; – notamment dans sa dimension PNR – ; en favorisant une appropriation de ses enjeux et la mise en œuvre d'actions contributives qui relèvent des compétences communales. Regroupant toutes les communes adhérentes au Syndicat mixte, il constitue un réseau d'identification, de diffusion et de valorisation des "bonnes pratiques" communales.

En avril 2014, M. Emmanuel DELAHAYE, Maire de Mons-Boubert et Vice-président de la Communauté de communes Baie de Somme Sud, a reçu mandat du Président de Baie de Somme 3 Vallées pour constituer et animer cette démarche.

Les élections municipales du printemps 2014 ont eu pour corollaire l'entrée de nouveaux élus municipaux au sein du Conseil des maires de BS3V. Afin de

mobiliser les élus sur des objectifs concrets, en leur permettant de s'approprier les enjeux du territoire et de participer à son projet, un fonctionnement du Conseil en mode projet a été privilégié durant l'année 2014. Une organisation plus "institutionnelle" de cet organe consultatif devrait être formalisée courant 2015.

Autre organe consultatif statutaire de Baie de Somme 3 Vallées, le Conseil de développement durable est ouvert à toute personne qui n'est pas membre titulaire des organes d'administration de Baie de Somme 3 Vallées. Il contribue à mobiliser et faire participer les acteurs socio-économiques du territoire à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire. Il émet des avis et formule des propositions concernant l'action du Syndicat mixte, et plus généralement dans tous les domaines intéressant le territoire, ses acteurs socio-économiques et ses habitants.

Réseau constitué d'une trentaine de membres tous issus de la "société civile", le Conseil de développement durable a été partiellement renouvelé en 2014. Etant encore en phase d'organisation et de développement, il n'a, pour l'heure, pas jugé opportun de mettre en place l'organisation en collèges prévue par son projet de règlement intérieur et demeure appelé à se développer progressivement par cooptation autour des thèmes de travail qu'il investit.

Privilégiant en l'état un fonctionnement en groupes projet "à la carte", le Conseil de développement durable de BS3V s'est doté d'un bureau provisoire de six membres, que préside M. Bernard MARTEL, Président de la Chambre de commerce et d'industrie Littoral Normand-Picard.

Troisième organe consultatif statutaire de Baie de Somme 3 Vallées, le Conseil scientifique et de prospective n'a pu être installé comme envisagé en 2014, en raison de la renonciation du Président pressenti au début du printemps.

Durant l'été 2014 et en concertation avec le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, un nouveau président potentiel a pu être identifié. Deux journées de visites et d'entretiens sur le territoire ont permis de conclure positivement, avec lui et lors du dernier trimestre de l'année, sur une vision commune des objectifs et des principes sur lesquels devrait être élaboré et mis en œuvre, en 2015, un nouveau projet de Conseil scientifique et de prospective.

## **DEUXIEME PARTIE : Eléments clés des activités 2014 de BS3V**

### **a) Des travaux inscrits dans la continuité**

Nonobstant le renouvellement de composition des organes délibératifs et des organes consultatifs du Syndicat mixte précédemment rappelé, il appert que tous les chantiers conduits par Baie de Somme 3 Vallées durant l'année 2014, dans le cadre de ses missions spécifiques, s'inscrivent dans le prolongement de la feuille de route fixée fin 2013 .

En ce qui concerne la mobilisation de Baie de Somme 3 Vallées sur ses missions générales, les bilans d'activités établis par les différents chargés de mission du Syndicat mixte révèlent la poursuite en 2014 des réflexions, études et actions en lien avec Stratégie de développement touristique / Industrie et artisanat / Etude friches / Inventaire du patrimoine du Vimeu industriel / Formation professionnelle et supérieure / Économie rurale / Animation de la filière bois-énergie / Pôle d'Excellence Rurale / Plan climat Energie Territorial (PCET) de Picardie maritime / Schéma Trame verte et bleue / Atlas paysager et patrimonial des communes / Plan paysage de la Vallée de l'Authie / Habitat / Culture / Mobilité / Transports / Santé.

En 2014 et en quelques chiffres, Baie de Somme 3 Vallées c'est :

- une cotisation de 0,50 €/habitant pour les communes adhérentes à la mission "Préfiguration de PNR" ;
- une cotisation de 2,30 €/habitant pour les EPCI adhérents aux missions "Pays" et "SCoT" ;
- 1 Président et 6 Vice-présidents ;
- 5 réunions du Comité syndical et 4 réunions du Bureau syndical ;
- 2 réunions générales du Conseil des maires ;
- 3 réunions et un séminaire du Conseil de développement durable ;
- 1 rencontre des Assises du tourisme en Picardie maritime réunissant 150 participants ;
- 1 séminaire des acteurs du Plan climat énergie territorial réunissant une cinquantaine de participants ;
- 5 formations internes des agents (2 dédiées au logiciel d'information géographique ArcGIS (SIG), 3 pour parfaire leurs connaissances naturalistes et en matière de gestion des milieux naturels emblématiques de Picardie maritime) ;
- 4 Conventions cadre de partenariat signées (avec l'Etablissement

Public Territorial de Bassin de l'Authie, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, l'association pour la promotion de l'environnement dans le Vimeu, le Pays Santerre Haute Somme) et 2 adoptées par le Bureau syndical pour signature à intervenir (avec Maisons Paysannes du Pays de Somme et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Somme) ;

- 3 chantiers du PER «Patrimoine, artisans et développement durable» finalisés (2 sur la commune de Boismont, 1 sur celle de Long) ;

- 10 communes engagées dans les réflexions conduites autour de l'écopôle du massif forestier de Crécy (Arry, Bernay-en-Ponthieu, Canchy, Crécy-en-Ponthieu, Forest-l'Abbaye, Forest-Montiers, Machiel, Machy, Nouvion, Regnière-Ecluse) ;

- 5 communes mobilisées dans l'étude "Destination nautique" (Le Crotoy, Rue, Fort-Mahon-Plage, Quend, Saint-Quentin-en-Tourmont) ;

- 67000 cartes touristiques distribuées aux OTSI de Picardie maritime ;

- 21 aires de covoiturage matérialisées en Picardie maritime ;

- 7 projets retenus et subventionnés dans le cadre du Fonds d'initiative Pays pour le développement culturel ;

- 5 avis rendus (sur les PLU des communes d'Argoules, Mouflers, Rue et Saint-Quentin-en-Tourmont, sur le projet de SAGE de la Bresle) ;

- 3 rencontres locales pour partager le niveau d'enjeu des 188 sites en friches d'activité recensés sur le périmètre Pays, et retenir 20 sites présentant un enjeu stratégique à l'échelle du futur SCoT et devant faire l'objet d'un examen approfondi ;

- 7 des 19 communes inscrites dans l'inventaire du patrimoine bâti du Vimeu industriel recensées (Friaucourt, Tully, Friville-Escarbotin, Béthencourt-sur-Mer, Bourseville, Yzengremer et Méneslies) ;

- 3 atlas paysager et patrimonial édités (communes de Bailleul, Bussus-Bussuel et Fressenneville) et 3 amorcés (communes de Miannay, Mons-Boubert et Pont-Rémy) ;

- la réalisation d'un inventaire des haies du territoire, suivi d'investigations plus poussées sur 5 communes (Yvrencheux, Boufflers, Neufmoulin, Citerne et Tœufles) ;

- 17 entreprises et administrations engagées dans le plan de déplacement inter-entreprises / administration ;

- 5 manifestations animées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine sur 4 communes (Cahon-Gouy, Fressenneville, Pont-Remy, Regnière-Ecluse) ;

- une moyenne de 200 visiteurs uniques par semaine durant la phase d'expérimentation du site internet BS3V ;

- près de 500 utilisateurs du minibus mis en place durant les 8 week-ends pro-

longés de l'opération "Baie mobile" ;

- 44 participants aux sorties vélos organisées dans le cadre des Initiatives régionales de l'environnement ;
- 15 prêts de l'exposition « Etre femme en 14/18 » et 5 représentations de la pièce de théâtre forum « 16 ans et 9 mois » ;
- 1 atelier d'inventaire et de "mise en tourisme" des patrimoines du territoire élaboré, puis co-animé dans le cadre d'un Master de l'Université de Picardie Jules Verne, et regroupant une vingtaine d'étudiants ;
- 94 articles de presse écrite et un reportage télévisé sur les Assises du tourisme en Picardie maritime ;
- ...

## **b) Partager ...**

Aux quelques éléments chiffrés précédemment mentionnés pour esquisser les "faits saillants" des activités 2014 de Baie de Somme 3 Vallées, s'ajoutent l'ensemble des échanges techniques qui favorisent au quotidien la démarche de pédagogie et de partage du Projet de territoire, notamment auprès de nos partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département) mais également auprès des communes et EPCI de Picardie maritime, du Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, des Pays limitrophes (Bresle-Yères, maritime et rural du Montreuillois, Grand Amiénois), des chambres consulaires et plus généralement encore, de l'ensemble des partenaires associés à la mise en œuvre du Projet.

La démarche de pédagogie et de partage du projet de territoire se concrétise notamment au travers de l'élaboration de Conventions cadre de partenariat. Etablies afin de reconnaître le rôle et de préciser les contributions des partenaires indispensables à la réussite du projet de territoire, elles en précisent dans le même temps les modalités de mise en œuvre. Baie de Somme 3 Vallées s'est ainsi rapproché en 2014 de partenaires historiques et incontournables du territoire tels que l'Etablissement Public Territorial de Bassin de l'Authie, le conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le CAUE de la Somme, Maisons paysannes du Pays de Somme, le Syndicat mixte Baie de Somme Grand littoral picard, le Pays Santerre Haute Somme, l'agence pour le picard, l'association pour la promotion de l'environnement dans le Vimeu, le CPIE Vallée de Somme, l'office national des forêts, Picardie nature, la Chambre d'agriculture de la Somme, la fédération des chasseurs de la Somme, ou bien encore la Fondation du patrimoine. Au total, en 2014, quatre Conventions cadre de partenariat ont été signées (avec

l'EPTB Authie, le CEN de Picardie, l'APEV, le Pays Santerre Haute Somme) et deux ont été adoptées par le Bureau syndical pour signature à intervenir (avec Maisons Paysannes du Pays de Somme et le CAUE de la Somme). Les autres devraient pouvoir être paraphées durant le premier semestre 2015.

Enfin, en 2014, Baie de Somme 3 Vallées s'est investi dans de nombreuses manifestations pour exposer, expliquer et partager le projet de territoire avec son tout premier partenaire : la population locale. Au delà de la mise en place des organes consultatifs (cf. première partie), Baie de Somme 3 Vallées est monté au contact du terrain afin de sensibiliser et de mobiliser le plus grand nombre d'habitants autour de ses actions et de son projet. Citons, à titre illustratif, les manifestations animées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, des Initiatives régionales de l'environnement et de la Fête du vélo, les réunions publiques mises en place dans le cadre de l'élaboration des atlas paysager et patrimonial des communes ou celles liées au plan de déplacement inter-entreprises / administration, ou bien encore le lancement fin 2014 d'une concertation locale autour l'avant-projet de Charte PNR (cf. troisième partie). La phase d'expérimentation du site internet de BS3V s'inscrit également dans cette démarche de pédagogie et de partage du projet de territoire avec le plus grand nombre. Conçu et géré en interne, ce site provisoire a permis de tester une arborescence et de vérifier la pertinence de certaines fonctionnalités. Il va autoriser le développement d'une nouvelle interface plus performante et plus pérenne au second semestre 2015.

### **c) ... et concrétiser le Projet de territoire**

En 2014, Baie de Somme 3 Vallées a cherché à concrétiser sa stratégie territoriale de développement. Cette dynamique s'est traduite par une importante mobilisation des techniciens de BS3V dans les travaux dédiés aux élaborations du Schéma régional de cohérence écologique de Picardie, des différents Plans de prévention des risques naturels ou d'inondation, du Programme d'actions et de prévention des inondations, du Plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la Mer d'Opale, du Diagnostic préalable à l'élaboration du SCoT du Pays interrégional Bresle Yères, de l'étude sur les villages-bosquets de la DREAL Picardie mais également dans ceux liés au suivi et à la veille des chantiers contributifs au Grand Projet Vallée de Somme, au Programme d'actions prioritaires de l'opération Grand site de la Baie de Somme et de divers Schémas régionaux et départementaux, tels le Schéma régional d'aménagement et de

développement durable du territoire, le Schéma régional de développement durable du tourisme et des loisirs, le Schéma départemental de développement touristique de la Somme, on bien encore le Schéma des espaces naturels de la Somme. Menés en liens étroits avec les collectivités "chefs de file", ces différents travaux, qui permettent d'assurer pleinement la convergence entre stratégie locale et orientations régionales, nationales et européennes, constituent un préalable nécessaire pour asseoir et concrétiser le Projet de territoire.

Au travers d'une participation active aux rencontres organisées conjointement par l'Etat et la Région, Baie de Somme 3 Vallées s'est par ailleurs associé, en 2014, à la préparation des nouveaux programmes européens pour la période 2014-2020 (Programme opérationnel FERDER/FSE, Programme de développement rural Picardie). Signalons qu'en liens étroits avec l'association pour le développement durable des activités maritimes dans les 3 estuaires "Canche, Authie, Somme", une veille sur le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) pour la même période a également été réalisée. Enfin, Baie de Somme 3 Vallées a contribué à la phase d'élaboration de la stratégie régionale, dans le cadre du processus d'élaboration du futur Contrat de plan Etat-Région 2015-2020.

Si certains éléments chiffrés précédemment mentionnés pour esquisser les "faits saillants" des activités 2014 de Baie de Somme 3 Vallées illustrent de premières traductions opérationnelles de mise en œuvre du Projet de territoire, les avancées obtenues en 2014 dans les réflexions, études et actions qu'il accompagne ou pilote dans le cadre de ses missions générales sont détaillées dans les bilans d'activités établis par les différents chargés de mission du Syndicat mixte. Il est cependant utile de souligner qu'afin d'ancrer et d'amplifier les traductions opérationnelles de mise en œuvre du Projet de territoire, Baie de Somme 3 Vallées s'est également investi sur de nouvelles contractualisations et programmes financiers. Divers dispositifs ont en effet constitué des opportunités pour ce faire en 2014.

C'est en tout premier lieu la Politique régionale d'aménagement du territoire pour la période 2014-2020. Outre la satisfaction de voir sa stratégie confortée dans l'ambition régionale posée pour les territoires de Picardie maritime, Baie de Somme 3 Vallées se réjouit du constat partagé dressé avec la Région pour refondre le cadre de son partenariat avec le territoire. Les travaux techniques menés entre les EPCI du territoire, Baie de Somme 3 Vallées et la mission régionale Pays de Picardie maritime ont permis de co-définir des orientations

pour le développement des Communautés de communes de l'Abbevillois, d'Authie-Maye, de Baie de Somme Sud, d'Hallencourt, du Haut-Clocher, du canton de Nouvion, du Vimeu industriel et du Vimeu vert sur la période 2014-2020. Celles-ci ayant été exposées aux délégués du Bureau syndical en date du 27 novembre 2014 et du Comité syndical en date du 10 décembre 2014, les bases du futur Contrat territorial d'objectifs, dont l'adoption est envisagée pour le premier semestre 2015, sont donc posées entre BS3V, les EPCI et la Région.

Ce sont ensuite les nouveaux programmes européens, et tout particulièrement l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région autour du programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), auquel Baie de Somme 3 Vallées a répondu en octobre 2014. Dans sa réponse, BS3V dresse l'ébauche d'une stratégie locale de développement, dont l'objectif général est de favoriser la mise en œuvre d'actions concrétisant l'avant-projet de Charte du Parc naturel régional. Le Comité syndical du 10 décembre 2014 a validé l'engagement du syndicat mixte dans la démarche LEADER et accepté de porter le groupe d'action locale. L'appel à candidatures régional, qui sera initié début 2015 afin de sélectionner les futurs GAL en Picardie, représentera, pour les acteurs locaux, l'occasion de préciser la stratégie locale de développement capable de faire pleinement sens à l'échelle du territoire de Picardie maritime, à forte dominante rurale.

Toujours autour des nouveaux programmes européens et pour garantir une plus grande cohérence de l'action publique locale en développant le lien urbain/rural, Baie de Somme 3 Vallées a par ailleurs contribué, au dernier trimestre 2014 et aux côtés des services de la Communauté de communes de l'Abbevillois, à l'élaboration d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région dans le cadre du PO FEDER-FSE autour de l'Investissement Territorial Intégré (ITI) "Contribuer au développement d'une approche urbaine intégrée, durable et solidaire".

Enfin, sur la base des travaux liés à l'élaboration de son Plan Climat Energie Territorial et du projet de plan d'actions attendant ; – par ailleurs largement enrichi au cours de l'année 2014 – ; Baie de Somme 3 Vallées a été en mesure de déposer une candidature sur l'appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Cet appel à projet met en lumière les territoires exemplaires, engagés dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie en réduisant autant que

possible les besoins énergétiques.

Un territoire à énergie positive favorise l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de la consommation des énergies fossiles et vise le déploiement d'énergies renouvelables dans son approvisionnement. La liste des actions dont la mise en œuvre bénéficiera de fonds dans le cadre du label TEPCV obtenu par BS3V sera fixée, en lien avec l'Etat, dans le courant de l'année 2015.

## **TROISIEME PARTIE : Activités 2014 relatives aux missions spécifiques de BS3V**

### **a) Préfiguration de Parc naturel régional (PNR)**

En 2014, les activités mises en œuvre par Baie de Somme 3 Vallées dans le cadre de la mission spécifique de "Préfiguration de PNR" se sont poursuivies dans la continuité de ce que l'association de préfiguration du PNR en Picardie maritime avait initié. Reprenant l'ensemble des actions de préfiguration précédemment soutenues par celle-ci, BS3V a ainsi assuré le pilotage des chantiers visant la préservation/valorisation de la qualité des paysages et des patrimoines naturel, environnemental, bâti, immatériel (cf. inventaire des haies, atlas paysager et patrimonial des communes, inventaire du patrimoine bâti du Vimeu industriel, avis sur les PLU, travaux autour de l'urbanisme paysager des villages menés dans le cadre du Conseil des maires), l'élaboration du Plan climat énergie territorial et le déploiement du dispositif « Picardie Pass rénovation » sur le territoire pilote de la communauté de communes de l'Abbevillois, la création de nouveaux produits et de nouveaux débouchés (cf. développement d'une filière bois-énergie, distribution en circuits courts), ou bien encore la mise en place de projets contributifs à l'essor d'activités touristiques en zone rurale (cf. Pôle d'Excellence Rurale, carte touristique, circuits de randonnées).

Parallèlement et suite au passage en commission d'avis intermédiaire en septembre 2013, l'année 2014 a été marquée par une décision de report pour une nouvelle étude du Projet de Charte, formulée dans un avis du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Reconnaisant la qualité globale de l'avant-projet de Charte, cet avis, transmis à BS3V en janvier 2014, soulignait néanmoins « la nécessité d'un travail complémentaire, en particulier en ce qui concerne le périmètre d'étude et le contenu des mesures de la future Charte » pour, qu'à titre exceptionnel, le projet puisse faire l'objet d'un nouvel avis intermédiaire.

Dès réception de cet avis, l'équipe de Baie de Somme 3 Vallées s'est mobilisée sur un travail technique complémentaire afin de répondre aux remarques et attendus du ministère. Les premières réflexions ont concerné la refonte du périmètre d'étude du projet de PNR. Devant concerner une entité naturelle et paysagère remarquable pour la Région et dont l'intérêt est reconnu au niveau national, ce dernier a été retravaillé techniquement à l'aune de critères géographiques et patrimoniaux. Le nouveau périmètre d'étude du Parc a été présenté au Comité de concertation du PNR en avril 2014. Comptant 137 communes et couvrant 1365 Km<sup>2</sup>, il a été validé par délibération de la Commission permanente du Conseil régional de Picardie en date du 20 juin 2014.

Au second semestre de l'année 2014, le travail technique s'est poursuivi autour de l'arbre d'objectifs de l'avant-projet de Charte. Des investigations complémentaires ont été menées afin de préciser techniquement le contenu des mesures visées par les remarques et attendus de l'avis du ministère. Dans ce cadre, les thématiques suivantes ont été ciblées : biodiversité, agriculture, urbanisme, circulation des véhicules à moteur, carrières, tourisme, patrimoine culturel et gouvernance du projet. Les signataires et partenaires de la Charte ont été progressivement associés à ce chantier de "réécriture" du projet de PNR. La question des secteurs dégradés a également pu être évoquée avec les élus et techniciens des Communautés de communes de l'Abbevillois et du Vimeu industriel.

En matière de suivi-évaluation du projet de PNR, de nombreuses séquences de travail avec les signataires et partenaires du projet ont également permis de préciser les données et méthodologies manquantes, mais aussi de recenser les actions existantes et celles devant être mises en place. Baie de Somme 3 Vallées s'est ainsi doté en 2014 d'un inventaire des haies qui autorisera le suivi de l'évolution du linéaire de haies sur le territoire. Il a également initié de premières réflexions pour définir la méthodologie d'identification des espèces faunistiques et floristiques à enjeux Parc et du degré de responsabilité de chacune.

Ces différents travaux ont représenté le préalable nécessaire au lancement, en décembre 2014 et à l'occasion de l'assemblée des représentants des communes adhérentes à Baie de Somme 3 Vallées, d'une concertation locale autour de l'avant-projet de Charte PNR. Elle vise un large partage des objectifs qu'il poursuit et le renforcement des actions qu'il implique. Ouverte à toutes les communes jusqu'au printemps 2015, cette concertation s'organise selon 4

ateliers dédiés aux thématiques :

- agriculture et énergies renouvelables ;
- gestion des risques, qualité de l'eau et patrimoine naturel ;
- urbanisme et publicité ;
- usages et traditions populaires.

## **b) Schéma de cohérence territoriale (SCoT)**

Compte tenu du périmètre des 5 SCoT riverains, approuvé (Amiénois) ou en cours d'élaboration (Montreuillois, Interrégional Bresle-Yères, Ternois et Sept Vallées), Baie de Somme 3 Vallées a décidé, à l'unanimité et à l'occasion du Bureau syndical du 29 octobre 2013, de caler le projet de périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale sur le périmètre des 8 EPCI compétents en matière de SCoT, ci-après listés :

- Communauté de communes de l'Abbevillois ;
- Communauté de communes Authie-Maye ;
- Communauté de communes Baie de Somme Sud ;
- Communauté de communes du canton de Nouvion ;
- Communauté de communes du Haut-Clocher ;
- Communauté de communes de la Région d'Hallencourt ;
- Communauté de communes du Vimeu industriel ;
- Communauté de communes du Vimeu Vert.

A l'occasion du Bureau syndical du 29 janvier 2014, les délégués ont adopté la dénomination du SCoT à élaborer, retenant le nom « SCoT du Pays de la Baie de Somme ». Durant l'année 2014, Baie de Somme 3 Vallées aura également fait part à Madame la Préfète de la Somme de son souhait de bénéficier du dispositif d'aide mis en place dans le cadre du Plan Submersions Rapides, qui promeut la prise en compte des risques littoraux dans le SCoT.

Prolongeant les délibérations prises au second semestre 2014 par les 8 EPCI précédemment listés sur le périmètre de SCoT adopté par BS3V, l'arrêté préfectoral délimitant le périmètre du « SCoT du Pays de la Baie de Somme » devrait être pris au premier semestre 2015.

Si le débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement (PADD), qui fonde le SCoT, ne pourra s'engager officiellement que suite à cette étape, le temps passé jusqu'à ce jour n'a pas été perdu pour autant. Plusieurs études d'ores et déjà engagées vont en effet contribuer à l'élaboration du PADD

(cf. le PLH, le Schéma d'aménagement et de développement du tourisme, le Plan climat énergie territorial, les études et actions en faveur de la mobilité, l'étude de recensement et de pré-qualification des friches d'activités, ...). De plus, dans la mesure où les prescriptions du PNR en matière d'urbanisme ou de préservation des continuités écologiques s'imposent au SCoT, l'élaboration de plusieurs mesures de l'avant-projet de Charte du PNR représentent également des travaux contributifs au futur SCoT.

La concertation est enfin engagée avec le Syndicat mixte du Pays interrégional Bresle-Yères pour harmoniser et articuler efficacement les deux SCoT ; notamment sur les communes samariennes de son périmètre qui font partie du périmètre de préfiguration du PNR.

### **c) Pays**

Fondée par sa Charte de développement durable adoptée au printemps 2007, la mission Pays s'est ancrée et traduite opérationnellement au travers d'un projet de développement intégré mis au point en 2008. Il fixe au territoire une ambition politique, vision d'avenir qui cherche, au travers de démarches exemplaires, un développement à la fois compétitif, durable et qualitatif de la façade ouest de la Région Picardie.

Sa poursuite s'affranchissant des rythmes électoraux pour s'inscrire dans le moyen/long terme, cette ambition politique reste d'actualité. Aussi, les orientations du projet de territoire 2014-2020 de Baie de Somme 3 Vallées, présentées lors du Comité syndical du 7 juillet 2014, poursuivent cette ambition au moyen de deux grands projets de développement économique (touristique et industriel), que complètent plusieurs politiques sectorielles d'accompagnement.

Concernant le développement de l'économie touristique, la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement du tourisme Baie de Somme 3 Vallées constitue l'un des grands enjeux du Syndicat mixte pour les années à venir. C'est une démarche dans laquelle la plupart des communes peuvent s'inscrire et dont elles peuvent tirer bénéfice. En 2014, Baie de Somme 3 Vallées s'est particulièrement investi sur les dynamiques et chantiers suivants : l'écopôle du massif forestier de Crécy, l'étude "Destination nautique" sur le pôle Nord littoral, le renouvellement de la carte touristique du territoire (en versions française et anglaise), la réalisation du plan de balisage de la boucle équestre n°10 et l'organisation des troisièmes Assises du tourisme de Picardie maritime. Il a également accompagné des réflexions en lien avec les labels "Bistrots de

Pays” et “Pays d’Art et d’Histoire”, la mise en tourisme de l’écopôle des marais de Long/Longpré, le Plan vélo, ou bien encore le développement de l’aire autoroutière de la Baie de Somme.

Concernant le développement industriel, Baie de Somme 3 Vallées s’associe à la démarche “VIMLAB”. Porté par l’agence régionale de l’innovation et la Région Picardie, ce nouveau pôle d’excellence picard pour la domotique, l’efficacité énergétique et le bâtiment s’adresse, en priorité, aux entreprises du Vimeu et de la Vallée de la Bresle. Plateforme d’innovation, le “VIMLAB” a pour mission de stimuler l’innovation autour des thématiques industrielles de ces territoires, de contribuer à développer l’économie des entreprises et d’encourager le rapprochement de la recherche et de l’industrie. Ainsi, et notamment le long de la départementale 925, il conforte le tissu industriel, accompagne son anticipation de l’avenir et son évolution permanente pour rester compétitif. Le “VIMLAB” constitue la pierre angulaire du projet territorial “Vimeu 2030” auquel d’autres démarches et projets pilotés en 2014 par Baie de Somme 3 Vallées viennent également contribuer (cf. Etude de recensement et de pré-qualification des friches d’activités, Inventaire du patrimoine bâti du Vimeu industriel, réflexions sur le devenir du Musée des industries du Vimeu).

En 2014, Baie de Somme 3 Vallées a par ailleurs maintenu sa participation au financement du Réseau “Investir en Picardie maritime”, qui anime une démarche de promotion du territoire auprès d’investisseurs potentiels, tant français qu’étrangers, et facilite leurs démarches jusqu’à leur intégration dans le tissu économique local. En 2014, le réseau a autorisé 11 implantations exogènes et 18 projets de développement endogènes. L’évaluation positive des actions développées par IPM depuis 2006 a invité BS3V à s’interroger en 2014 sur le fait d’internaliser le dispositif et son système de financement dans le courant de l’année 2015.

Enfin, les actions menées en 2014 par Baie de Somme 3 Vallées autour des politiques sectorielles d’accompagnement ont concerné la formation professionnelle et supérieure (cf. Atelier Master DyGiTer), la mobilité et les transports (cf. développement du covoiturage, élaboration du PDIE/PDIA, promotion des modes actifs de déplacement, opération “Baie mobile”), la culture (cf. opérations de programmation “Sortir en famille” et “C’est tout un art”, Fonds d’initiative Pays pour le développement culturel, exposition « Etre femme en 14/18) et la santé (cf. Théâtre forum « 16 ans et 9 mois », contribution aux travaux de l’ARS autour du “Pacte territoire Santé”).

# Compte rendu d'exécution du programme d'action pour 2014



# Projet de Parc naturel régional

## Rédaction de l'Avant projet de charte

Faisant suite à l'avis intermédiaire transmis par les services de l'Etat en janvier 2014 un travail complémentaire a été réalisé sur :

### **Le périmètre :**

Elaboration d'une proposition technique sur la base des critères de classement d'un Pnr, soumise aux partenaires et validée en Comité de concertation.

### **Les secteurs dégradés :**

Réunions de travail avec élus et techniciens concernés, afin de préciser les objectifs de requalification des secteurs dégradés de l'Abbevillois et du Vimeu industriel, maintenus dans le périmètre.

Création d'une fiche mesure spécifique, d'une cartographie des secteurs concernés et d'un échéancier de mise en œuvre.

### **La maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation :**

Etablissement d'un objectif chiffré contribuant à la maîtrise de l'artificialisation du territoire et de prescriptions qualitatives en matière de projets d'aménagement et d'architecture.

### **Les sites naturels :**

Pré-identification des sites naturels à enjeu majeur du territoire, à partir des données transmises par les partenaires dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

### **L'agriculture :**

Réécriture des mesures et objectifs relatifs aux pratiques agricoles et aux circuits courts

### **Les carrières :**

Réflexion menée avec les carriers pour actualiser les données du diagnostic territorial et esquisser une mesure sur l'activité d'extraction.

### **La gouvernance :**

Rédaction et/ou signature de conventions cadres pour préciser le rôle, les

compétences et l'engagement des structures partenaires du projet de charte de Pnr :

Maisons paysannes du pays de Somme, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement, Office National des Forêts, Picardie Nature, CENP, chemins ruraux de Picardie, Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, AMEVA, Chambre d'agriculture de la Somme, Association pour la Promotion et l'Environnement du Vimeu.

**La concertation :**

Organisation de réunions plénières et d'ateliers thématiques pour présenter les avancées du projet de Charte et recueillir les remarques des élus.

# Valorisation du patrimoine naturel

## Paysage

### **Participation à des réunions techniques avec les partenaires :**

- en vue de limiter l'affichage publicitaire
- sur les villages-courtils
- pour le Schéma des espaces naturels de la Somme
- avec le réseau Natura 2000 et le Réseau des acteurs du paysage

### **Sensibilisation au paysage :**

-Présentation des enjeux de préservation du paysage dans le cadre du projet de PNR aux élèves du lycée agricole d'Yzengremer, le 19 février.

### **Atlas paysager et patrimonial des communes :**

- sélection du cabinet BOCAGE pour établir des fiches de prescriptions paysagères et un plan d'action en fonction des enjeux communaux, en mars.

- 3 communes éditées : Bailleul, Bussus-Bussuel et Fressenneville (18 réunions publiques, visites de terrain, entretiens, recherches en archives, cartographies, production, mise en page)

- lancement des atlas de Mons-Boubert, Miannay et Pont-Rémy



# Valorisation du patrimoine bâti

## **Pôle d'Excellence Rurale « Patrimoine, artisans et développement durable »**

- 8 projets validés au 1er trimestre, susceptibles d'être engagés financièrement dans les délais impartis.

- 3 projets achevés.

2 projets situés sur la commune de Boismont

- une ancienne grange réaménagée en point de vente à la ferme par Monsieur GARDIN.



- une ancienne habitation transformée en gîte rural par Monsieur GUILBAUT.



1 projet sur la commune de Long  
le pigeonnier du château de Long restauré et aménagé pour une ouverture  
au public.

Projet ferme des Moines à Nouvion

Engagement d'une étude « Analyse Cycle de Vie bâtiment » menée par le  
Codem Picardie afin de déterminer l'impact environnemental des matériaux de  
construction en tenant compte de l'ensemble de leur cycle de vie (de l'extraction  
de la matière première, en passant par leur transport, leur mise en œuvre et  
jusqu'au recyclage du matériaux) .

### **Journées Européennes du Patrimoine**

thématique nationale : « Patrimoine naturel, Patrimoine culturel »

choix du Syndicat Mixte : visite de l'établissement Moulin Riquier, dernière mino-  
terie en activité dans la Somme, producteur notamment de la farine Avocette.

Fabrication de pain à l'ancienne par l'équipe des Compagnons du Pain, venus  
avec leur four à bois. 200 visiteurs



# Inventaire du patrimoine bâti du Vimeu Industriel

- Convention signée en 2012 entre l'association de préfiguration du Parc naturel régional, la Région Picardie et le Département de la Somme pour inventorier 30 communes concentrant l'essentiel de l'activité industrielle (industrie de la petite métallurgie et de la verrerie).

- Seconde convention ratifiée en mars, pour 2 ans, avec la Région Picardie pour un périmètre réduit à 19 communes adhérentes du Syndicat mixte, en privilégiant l'étude du patrimoine lié à la serrurerie et à la petite métallurgie.

7 communes recensées de mars à décembre : Friaucourt, Tully, Friville-Escarbotin, Béthencourt-sur-Mer, Bourseville, Yzengremer et Méneslies.

- 2 actions de médiation menées à Fressenneville lors des Journées Européennes du Patrimoine, à destination du jeune public et de l'ensemble des habitants du Vimeu.

- publication d'un ouvrage dans la collection Images du patrimoine prévu pour juin 2016

Cet inventaire permettra notamment de comparer deux territoires industriels à caractère différent : le Vimeu Industriel et le Val de Nièvre



## Urbanisme

### Plans Locaux de l'Habitat

Peu d'avancement notable en raison d'une profonde restructuration du bureau d'étude en charge du dossier et au renouvellement des communautés de communes de l'ensemble du territoire.

### Suivi des documents d'urbanisme

Avis rendus pour Argoules, Mouflers, Rue, Saint-Quentin en Tourmont

# Energie Climat

## **Le Plan Climat Energie Territorial (PCET) :**

- Second séminaire des acteurs du plan climat le 30 janvier à Grand-Laviers :

enrichissement du diagnostic relatif à la vulnérabilité du territoire au changement climatique par l'élaboration de scénarios d'évolution des émissions de gaz à effet de serre et la définition d'objectifs de réduction de ces émissions.

- Réunion du comité de pilotage le 9 janvier et du comité technique le 22 mai.

- Rencontre des acteurs du territoire pour définir des actions communes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre : Chambre d'agriculture de la Somme, Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand-Picard, Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Fédération Départementale d'Énergie de la Somme.

- Présentation de l'ébauche du plan d'action aux Directeurs Généraux des Services des communautés de communes, le 26 septembre.

Appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

- Candidature déposée auprès du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la base du Plan Climat. Cet appel à projet a pour objectif de mettre en lumière les territoires exemplaires et d'apporter des fonds pour la mise en œuvre des actions.

## **« Picardie Pass Rénovation » :**

- Mise en place du Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) par la Région Picardie, porteur du dispositif « Picardie Pass Rénovation » : accompagnement technique et financier des particuliers par le groupement PACT ADRIM/APREMIS, en vue de réduire les consommations énergétiques des logements.

- Accompagnement du déploiement du dispositif sur le territoire pilote de la Communauté de Communes de l'Abbevilleois et sollicitation du SPEE pour étendre le dispositif à l'ensemble de la Picardie maritime.

Inventaire des haies :

- Réalisation d'un inventaire des haies dans le cadre de la Trame Verte et Bleue et des enjeux de lutte contre l'érosion des sols, par un stagiaire, d'une durée de 4 mois.

- cartographie des haies réalisée à partir de photographies aériennes.

- investigations de terrain plus poussées pour les communes de Boufflers, Ci-

terne Neufmoulin, Toeuffles et Yvrencheux.

Ces éléments viennent alimenter le dispositif de suivi évaluation du projet de PNR.

### **Eco-exemplarité :**

- Inscription au Challenge de la mobilité « Au travail, j'y vais autrement », organisé par l'ADEME et le Conseil Général de la Somme : bonne participation des agents pour lesquels un tirage au sort a permis de récompenser leurs efforts avec des lots sur le thème des modes actifs de déplacement (1 trottinette, kit de réparation de vélo, sacoche d'ordinateur, équipements de sécurité...).

### **Réseaux et retour d'expérience :**

- Participation à 2 journées du Réseau Picardie Climat Énergie Territoire, ainsi qu'à 2 matinées du Club Climat de la Somme.

### **Avis et suivi des projets du territoire :**

- Participation aux Comités de Suivi du Projet de réserve naturelle régionale du Bois des Agneux, aux Comités de pilotage natura 2000 «vallée de la Somme» et «marais et mont de mareuil caubert », aux Commissions Locales de l'Eau et groupes de travail des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Bresle » et « Somme aval ».

- Avis émis sur le projet de SAGE de la Bresle (PAGD, Règlement et atlas cartographique).

# Mobilité et Transport

**Promotion de la pratique de covoiturage par le développement du site web du territoire :** [www.roulezco.fr](http://www.roulezco.fr)

- Partenariat avec le Pays Santerre Haute Somme (103 000 habitants) après celui réalisé avec le Pays du Grand Amiénois en 2013

- 21 signalétiques d'aires de covoiturage posées sur Baie de Somme 3 Vallées et 14 pour le Grand Amiénois.



## **Développement de la pratique des modes actifs de Déplacement**

- Poursuite de l'opération « Plan de Déplacement Inter-Entreprises/ Administration » démarrée en 2011, avec les communautés de communes du Vimeu Industriel et de l'Abbevillois, pour 4 378 salariés.

- expositions autour de la pratique du vélo dans le cadre du Plan d'actions du PDIEA, installées dans les locaux des entreprises privées et administrations publiques pour sensibiliser et conseiller les salariés sur ce mode de déplacement.

- organisation dans le cadre des Initiatives Régionales de l'Environnement et de la Fête du Vélo, de balades/sorties vélos au départ d'Abbeville vers St Valery/Somme, Saint-Riquier et autour d'Abbeville, afin de développer l'usage du vélo aussi bien pendant le temps de loisirs que pour les déplacements Domicile/études

(collégiens, lycéens) et Domicile/Travail (adultes PDIEA).

44 personnes ont participé à ces balades agrémentées de visites culturelles.

- Réalisation de l'opération « **Marquage de vélos contre le vol** » (système bicycode) à Abbeville, durant la semaine Européenne de la Mobilité.

69 vélos ont bénéficié de ce codage.

**Proposition de solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle :**

- Mise en place de l'opération « desserte littorale » par un minibus durant les 8 ponts (28 jours) pour desservir Le Crotoy, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Hourdel, le Parc du Marquenterre et la gare de Noyelles-sur-mer, conjointement avec les Communauté de Communes d'Authie Maye, Baie de Somme Sud et de l'Abbevillois, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et l'association «Baie de Somme Zéro Carbone ».

492 personnes ont utilisé ce service permettant une économie de 3,8 T d'émissions de CO2.

**Participation aux réunions sur la thématique du Transport :**

- Réunions, ateliers territoriaux et comités de lignes dans le cadre du SRADDT, du SRIT, du PCET

# CULTURE

## **Soutien au développement culturel du territoire par le « Fonds d'Initiative Pays pour le Développement Culturel »**

Critères d'éligibilité au dispositif mis en place en 2009 :

- rayonner sur un territoire intercommunal,
- favoriser le partenariat et le travail en réseau entre acteurs locaux,
- apporter une plus-value à l'action culturelle existante,
- renforcer la qualité de l'offre culturelle (professionnalisation des acteurs),
- s'adresser à un public intergénérationnel,
- organiser un événement éco-responsable.



### **7 projets retenus et subventionnés pour un montant total de 15 000€ :**

- le Festival de Musique Ars Terra
- la manifestation Graines Trie
- la fête médiévale de Saint Riquier
- Les semaines médiévales de Eaucourt sur Somme
- La création de « Chiens fous » par la Compagnie Altus
- Le concert « Baie Iodie » à St Valery sur Somme
- Les nocturnes de Cayeux , compagnie Passe muraille.

### **Développement de l'offre culturelle en milieu rural**

**Sortir en famille** ( programmation de spectacles jeune et tout public)

Accueil de 9 créations de compagnies picardes ou du Nord-Pas de Calais présentées dans 9 communes différentes ,en novembre .

40 spectateurs en moyenne par spectacle.

3 communautés de communes partenaires: l'Abbevillois, Authie Maye et Baie de Somme Sud.

Coût de la saison : 18 000€

subvention Région 3 000€

subvention des communautés de communes 3 000€

tarif au public : 4€

**C'est tout un Art** ( parcours artistique d'expositions et de lectures) :

6ème participation aux invitations d'artistes.

7 sites patrimoniaux pour une quinzaine d'artistes

500 à 600 personnes accueillies

Coût : 14 000€

Subvention Région 7 000€ Subvention des communautés de communes 4 900€

### **Exposition « Etre Femme en 14/18 » :**

Création d'une exposition sur le statut et le rôle des femmes en 14/18 .

Présentation de juin à août au Centre culturel de rencontres de l'Abbaye royale de St Riquier

Puis dans les communes et les établissements scolaires.

Coût : 14 000€

Subvention Europe 9 000€

conseil départemental 2 000€

Présentation dans des établissements scolaires ou les mairies

dans la Somme : Fressenneville, Albert ,Bernaville, Liomer, Le Crotoy, Amiens, Cayeux

dans l'oise : Beauvais

dans le Nord : Wervicq sud, Roncq, Linselles, Grande-Synthe

### **Valorisation du patrimoine :**

Edition d'une brochure à échelle territoriale dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine.

Coût : 1 800€ diffusion à 3 000 exemplaires

Partenariat avec 4 sites :

- Découverte du parc de Regnière Ecluse – visite contée

- Exposition à Pont Remy

- Découverte du moulin Riquier à Cahon Gouy

- Visite guidée du patrimoine industriel du Vimeu

Coût : 1 000€

### **Actions de prévention à travers des supports culturels**

#### **Théâtre Forum « 16 ans et 9 mois »**

Création d'un théâtre forum par la compagnie l'échappée sur le thème des grossesses précoces, prégnant sur notre territoire.

Coût : 9 500€

Présentation :

le 1er décembre, au Lycée Agricole d'Abbeville

le 2 décembre, à la MFR d'Yzengremer

le 5 décembre, 2 séances au Lycée Boucher de Perthes

# Tourisme

## **Animation des acteurs du territoire**

Organisation des Assises du tourisme le 4 novembre à St Riquier

Ateliers proposés : développer et proposer un tourisme de qualité

- Construire des offres personnalisées

- Utiliser efficacement la communication numérique

- Bien accueillir les clientèles étrangères

Présentation de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises

140 participants

Ecopôle du massif forestier de Crécy

- Rencontre des différents acteurs du massif, fixation des objectifs et évaluation des attentes (Arry, Bernay-en-Ponthieu, Canchy, Crécy-en-Ponthieu, Forest-l'Abbaye, Forest-Montiers, Machiel, Machy, Nouvion, Regnière-Ecluse)

## **Label Pays d'art et d'histoire**

Participation au comité de pilotage – premières réflexions sur le périmètre, la création d'une brochure commune autour des visites guidées et un pass-touristique pour les communes de St-Valery, St Riquier, Rue et Abbeville.

## **Etude destination nautique**

- Elaboration du cahier des charges, consultation et sélection du prestataire : cabinet Horwath

Coût : 34 781€ TTC

- Animation des comités techniques et de pilotage (2/10

- 5,12 et 27/11 - 18/12)

- Validation du diagnostic en décembre

## **Edition d'une carte touristique du territoire**

Objectif : offrir un outil aux visiteurs permettant un déplacement aisé et la découverte des richesses

- Démarche partenariale élaborée avec les offices de tourisme



- Conception en français et anglais
- Tirage à 100 000 exemplaires coût : 10 560€

Conception d'une carte touristique pour Authie-Maye  
Ingénierie BDS3V – impression financée par Authie-Maye

### **Randonnée équestre**

- Plan de balisage de la boucle équestre n° 10 avec le Conseil Départemental
- Signature des conventions de passage et d'entretien

A photograph of a vast field of small, light blue flowers, possibly cornflowers, growing in tall green grass. The flowers are scattered throughout the field, with some in the foreground being larger and more prominent. The background is a dense expanse of similar flowers and grass, creating a textured, vibrant green and blue landscape.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS ET DE  
PRÉFIGURATION DU PARC NATUREL  
RÉGIONAL DE LA BAIE DE SOMME

Garopôle

Place de la Gare  
80 100 ABBEVILLE  
TEL 03 22 24 40 74

courriel : [contact@baiedesomme3vallees.fr](mailto:contact@baiedesomme3vallees.fr)